POUR LE DROIT À LA COMMUNICATION

La Poste
BSCC
Mai 2025

NOUVEL ACCORD BSCC POUR LES AGENTS ET LES ENCADRANTS DE LA DISTRIBUTION ET DU TRAITEMENT

« Le dernier accord prendra fin le 1er juillet 2025. Vous êtes nombreuses et nombreux à nous avoir fait savoir que vous n'êtes pas au courant de ce dispositif dans l'entreprise. »

Alors que l'accord pour les agents et les encadrants de la distribution et du traitement devait améliorer les conditions de travail, les promos, les embauches, … La CGT n'avait pas été signataire et pour cause ! La majorité des salariés, rencontrée dans les services et sur les lieux de travail, ne fait que confirmer nos craintes.
En effet, toutes les mesures et engagements pris n'ont pas été mise en œuvre sur le terrain.

- L'analyse de votre tournée
- La présentation des plans de production
- Les 30 jours maximum d'inopinés
- Les promotions
- Le versement des primes
- Les formations

Et en ce qui concerne en plus les Pics :

- La non-présentation des fiches de poste de toutes les nouvelles fonctions des métiers du traitement

Pensez-vous que cet accord a contribué à une amélioration de votre qualité de vie au travail ainsi que vos contions de travail ?
La CGT s'engage à faire remonter vos revendications !!
Dans le cadre du nouvel accord en cours de négociation, d'une durée 18 mois, l'accord prévoit :

- Nombre de recrutement en dessous des départs
- 4500 Promotions (Attention ce sont des promos mais pas le nombre de promu)
- Transformation des métiers en Logissimo sans assurance de l'avenir et du périmètre
- Pour les managers en PIC, seront prévus des formations !
- Port des chaussures de sécurité obligatoire pour tous, même en travaux extérieur
- Pas de prise en compte de la charge des IP dans les organisations
- Reconduction des primes de remplacement

- Les propositions d'améliorations doivent être vraiment appliqués :
- Pour la prévention des incivilités, l'accord prévoit un dépôt de plainte systématique
- Des véhicules seront commandés avec système de climatisation et immobilisation des véhicules non-conforme
- En PIC, 100% des machines seront dotées d'un Moovit pour l'aide à la manutention
- Analyse de sa tournée et une attention aux tournées séniors
- Un échauffement avant la prise de poste sera organisé

ALERTE

- Généralisation de l'expérimentation des horaires variables
- Suppression de la prime d'équipe en PIC

La CGT revendique :

- Un nombre de promotions plus importantes, 2.1 en grade de base et une attention particulière aux agents de plus de 10 ans d'ancienneté dans le grade
- Une information des embauches au niveau régional pour un suivi plus précis
- Un code couleurs pour limiter les activités qui impactent la santé des salariés en PIC avec une limitation de temps d'exposition
- Les commissions de suivi ouvertes à toutes les OS afin que toutes les problématiques soient remontées
- Des primes dignes doivent être à la hauteur dans tous les métiers de distribution et du traitement
- La reconnaissance du travail des ROP (Responsable Opérationnel) et encadrants en PIC (Plateforme Industrielle du Courrier)
- La généralisation des navettes en PIC

ALORS ENSEMBLE MOBILISONS-NOUS

IMPOSONS LA SATISFACTION DE NOS

REVENDICATIONS !!!

LE 05 JUIN

Faisons-nous entendre par la grève et dans la rue !

la cgt fapt — POUR LE DROIT À LA COMMUNICATION

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

(facultatif) Téléphone perso : ..... pro : .....

Grade/ Classification : ..... Métier : .....

Service/Bureau (nom et adresse) : .....

.....

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr